

SAS A.Z.T.P.

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 Euros

Siège social : Zone Artisanale Jean Monnet – 87920 CONDAT SUR VIENNE

-oOo-

RCS LIMOGES N° B 523 722 650

-oOo-

**RESOLUTION D'APPROBATION DES COMPTES
DU 27 JUIN 2025**

Monsieur Abdellatif ZAHNOUNE, président de la SAS A.Z.T.P, Société au capital de 3 000 Euros, a approuvé les comptes annuels à savoir le bilan et le compte de résultat, arrêtés le 31 Décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes lesquels font apparaître un bénéfice de 11 793,91 euros.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

PREMIERE DECISION

Il est proposé l'approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un bénéfice de 11 793,91 €.

DEUXIEME RESOLUTION

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice de 11 793,91 euros de la manière suivante :

. Aux « Autres Réserves » pour 11 793,91 €

Monsieur ZAHNOUNE ABDELLATIF

DocuSigned by:
Abdellatif ZAHNOUNE
BD321636846C41A...

SAS A.Z.T.P.

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 Euros

Siège social : Zone Artisanale Jean Monnet – 87920 CONDAT SUR VIENNE

-oOo-

RCS LIMOGES N° B 523 722 650

-oOo-

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 27 Juin 2025**

L'an deux mille Vingt-Cinq,
Le 27 Juin,

L'associé unique de la Société A.Z. T.P., Société par actions simplifiée au capital de 3 000 Euros, divisé en 300 parts de 10 Euros chacune, se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été adressée par lettre recommandée, conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par M. ZAHNOUNE ABDELLATIF

Le Président constate qu'il est propriétaire de la totalité des **300 parts sociales**.

Le Président constate en conséquence que la totalité des parts étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise de la moitié du capital social.

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2024,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation des Résultats,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Puis le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de gestion de la gérance,
- le rapport spécial de la gérance,
- l'inventaire, les comptes annuels et les annexes de l'exercice clos le 31

décembre 2024,

Le Président ouvre alors la discussion.

Après divers échanges de vues, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un bénéfice de 11 793,91 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 11 793,91 € :

« Autres Réserves » pour	11 793,91 €
--------------------------	-------------

Il a ensuite été décidé qu'il ne serait pas distribué de dividendes cette année.

Il est rappelé qu'au titre de l'exercice 2024, l'assemblée n'avait pas procédé à une distribution de dividendes mais en 2023 une distribution de 100 000 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de convention de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, en dehors de la rémunération de la gérance, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui après lecture, a été signé par le gérant.

DocuSigned by:

BD321636846C41A...

Monsieur ZAHNOUNE ABDELLATIF

Copie conforme à
l'original

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).



N°15949*07

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AZ TP TERRASSEMENT</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>ZAC JEAN MONNET 87920 CONDAT-SUR-VIENNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>52372265000034</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC IIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	5 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	29 769	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	353 686	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	312 680	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	130	
TOTAL (II)		BJ	BK	696 134	
AC IIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	71 081	
	En cours de production de biens	BN	BO	124 423	
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 000	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	9 257	
	Autres créances (3)	BZ	CA	112 057	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	170 185		
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK	9 257	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 037 068	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS AZ TP TERRASSEMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 000)			DA	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	657 754	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	11 794	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	672 848	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	7	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	224 545	
	Dettes fiscales et sociales			DY	91 520	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	48 148	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	364 220		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 037 068		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	364 220	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD